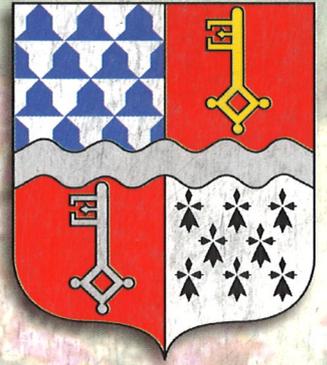


PRIAY



2002



Bulletin Municipal N° 16
Janvier 2002



SOMMAIRE

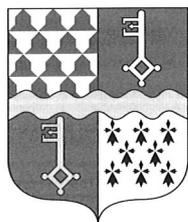
Mot du Maire	1
Membres du Conseil Municipal	2
Commissions	3
Budget	4
Infos	6
Commerces et artisans	8
Ecole et cantine	9
Sou des Ecoles	10
Bibliothèque / Atout Cœur	11
Comité des fêtes	12
Amicale Boules / Amicale Chasse	13
Association Interprofessionnelle de Priay	14
Amicale des Retraités	15
Anciens Combattants - Anciens Prisonniers de Guerre	16
Paroisse / Un nouveau prêtre à Priay	18
Jeunes sapeurs-pompiers	19
Compagnie des sapeurs-pompiers	20
Football Club de Priay	22
Yoga Club de la Côtière	23
Titi Rock Minet / VTT des élus à Louroux-Bourbonnais	24
Mutuelle des Bords de l'Ain / CAF / ADMR / ADAPA	25
Comment nourrir les oiseaux en hiver ? / Don du sang	26
Etat civil	27
Calendrier des fêtes	28
Curieux de nature	29

Rédaction : Mairie de Priay

Réalisation : ITALIQ

68, avenue de Parme - 01000 Bourg-en-Bresse

Tél. 04 74 45 23 57 - 12167/02



Un nouveau Conseil a été mis en place au mois de mars dernier. Je tiens à vous remercier de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder et comme lors du précédent mandat, je m'efforcerai de respecter et de réaliser le programme élaboré avec l'ensemble des candidats et pour lequel vous nous avez mandatés.

Onze nouveaux conseillers sont venus rejoindre les quatre sortants. Tous ont été choisis pour leurs compétences et leur désir de bien servir notre village. Je me réjouis de constater qu'un dynamisme renouvelé a marqué ce début de mandat. L'efficacité d'une équipe réside aussi dans sa diversité et sa cohésion ne s'improvise pas ; elle se fait lentement autour de la confiance, de l'amitié et de la solidarité.

Ce programme qui a su capter vos suffrages se situe, je le pense, entre l'ambition et le réalisme économiquement viable, sans projet tapageur ; PRIAY ne peut se permettre le prestige, la démesure.

L'année 2002 verra :

- la mise en place du tri sélectif, sous l'égide de la Communauté de Communes. Des informations plus précises vous seront communiquées prochainement ;
- la révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), ancien P.O.S. ;
- l'achat du terrain nécessaire pour la construction de la future station d'épuration du village ;
- la poursuite des travaux d'aménagement du cimetière avec la mise en place d'un ossuaire et d'un columbarium ;
- la création d'une aire de jeux aux Carronnières ;
- la création d'une réserve incendie au Biez ;
- la pose d'un plan du village sur la place Laurent Ferrand ;
- le renforcement du réseau électrique à Bellegarde et aux Carronnières.

Au cours du mandat écoulé, j'ai, pour ma part, appris beaucoup de choses, mais aussi et surtout que la plus grande difficulté résidait dans la volonté de contenter tout le monde au moment de prendre une décision définitive.

Je voudrais saluer le travail de nos employés communaux qui chaque jour s'affairent pour améliorer la vie de nos concitoyens et nos associations pour leurs activités diverses pour animer notre village. Un hommage particulier à nos jardiniers bénévoles qui au fil des années ont permis à notre cité d'être primée, visitée et reconnue bien au-delà de nos frontières pour la qualité de notre fleurissement.

Je suis conscient des problèmes de vitesse et de stationnement qui résultent le plus souvent du non-respect de la réglementation ; une étude est en cours afin de trouver des solutions à ce problème récurrent.

En espérant que la lecture de ce bulletin vous apportera les informations utiles et nécessaires pour votre fonctionnement de tous les jours, je vous adresse tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2002.

Jaqui REY

CONSEIL MUNICIPAL

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



BERRIER René
2^e Adjoint



REY Jaqui
Maire



FAVIER Jean-Louis
3^e Adjoint



BLANCHET Danielle
1^{er} Adjoint



CANALE Christophe



ROBY Alain



FORAY Hélène



GIRARD Sylvain



PAQUELET Bernard



LACROIX Alain



MASMONDET Pascal



HUBERT Alain



COQ Fabrice



FRILET Edouard



CURT Gilberte

COMMISSIONS

FINANCES

GIRARD Sylvain
BERRIER René
BLANCHET Danielle

ENVIRONNEMENT - GRAVIERE et PLAN D'EAU

BERRIER René
CANALE Christophe
COQ Fabrice
FAVIER Jean-Louis
FRILET Edouard
HUBERT Alain
LACROIX Alain
MASMONDET Pascal
PAQUELET Bernard

TRAVAUX - CIMETIERE

FAVIER Jean-Louis
CANALE Christophe
PAQUELET Bernard
ROBY Alain

URBANISME

FAVIER Jean-Louis
LACROIX Alain
PAQUELET Bernard
ROBY Alain

CAMPING - SPORTS

BERRIER René
CURT Gilberte
HUBERT Alain
MASMONDET Pascal

CHEMINS et BOIS

LACROIX Alain
COQ Fabrice
MASMONDET Pascal
PAQUELET Bernard

BULLETTIN MUNICIPAL

BLANCHET Danielle
FORAY Hélène
GIRARD Sylvain

INSTRUCTION PUBLIQUE

BLANCHET Danielle
FORAY Hélène
FRILET Edouard
HUBERT Alain

MEMBRES DU C.C.A.S.

BLANCHET Danielle
BERRIER René
FRILET Edouard
CURT Gilberte

DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VOIRIE

FAVIER Jean-Louis
LACROIX Alain

DELEGUES AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE

BERRIER René
CANALE Christophe

DELEGUES AU SYNDICAT DES EAUX VILLETTE-PRAY

Titulaires :

REY JAQUI
FAVIER Jean-Louis
LACROIX Alain
MASMONDET Pascal

Suppléants : CANALE Christophe
PAQUELET Bernard

DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Titulaires :

REY Jaqui
BLANCHET Danielle
BERRIER René

Suppléants : FORAY Hélène
MASMONDET Pascal
CURT Gilberte

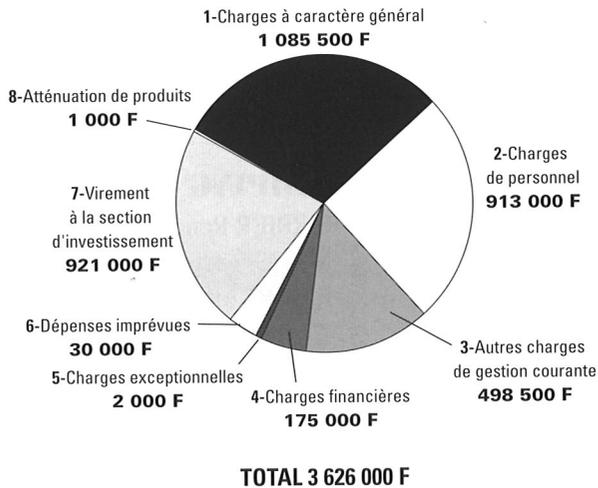
DELEGUES AU SIVU DU COLLEGE DE PONT-D'AIN

Titulaires :

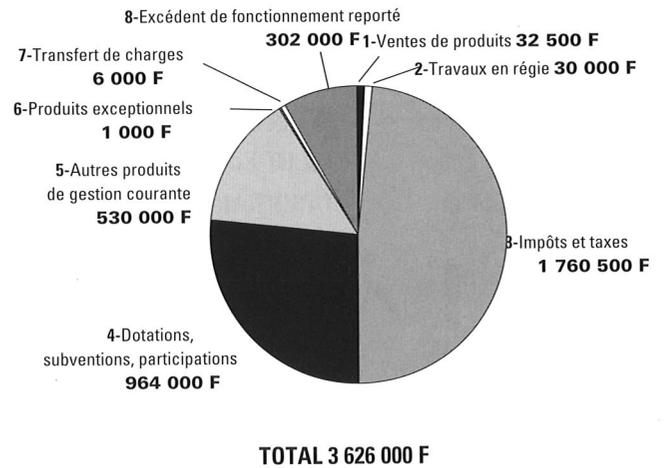
BLANCHET Danielle
GIRARD Sylvain

Suppléants : FORAY Hélène
MASMONDET Pascal

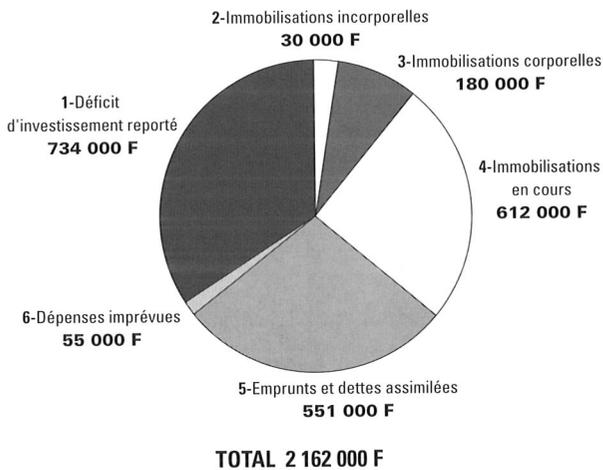
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



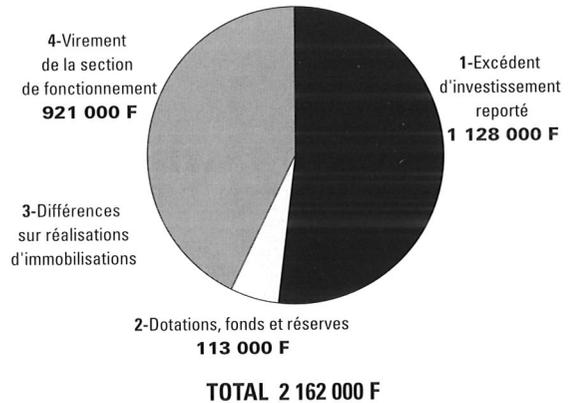
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



DEPENSES BALANCE GENERALE

Dépenses d'investissement (A)	2 162 000 F
Dépenses de fonctionnement (B)	3 626 000 F
Prélèvements sur recettes de fonctionnement (C)	921 000 F
Dépenses de fonctionnement propres (B-C=D)	2 705 000 F
TOTAL (A+D)	4 867 000 F

RECETTES BALANCE GENERALE

Recettes de fonctionnement (E)	3 626 000 F
Recettes d'investissement (F)	2 162 000 F
Prélèvements sur recettes de fonctionnement (G)	921 000 F
Recettes d'investissement propres (F-G=H)	1 241 000 F
TOTAL (E+H)	4 867 000 F

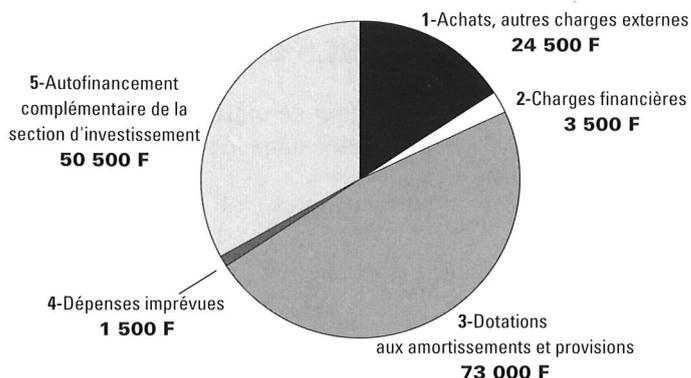
TAXES LOCALES

	Bases	Taux du Conseil	Variation taux	Produit	Variation du produit (N-1)
Taxe d'habitation	6 500 000 F	6,30%	0%	409 500 F	1,78 %
Taxe foncière propriétés bâties	4 296 000 F	8,34%	-10,10%	358 286 F	- 5,34%
Taxe foncière propriétés non bâties	238 000 F	40,08%	0%	95 390 F	0,84%
TOTAL	11 034 000 F			863 176 F	- 1,43%

BUDGET ASSAINISSEMENT

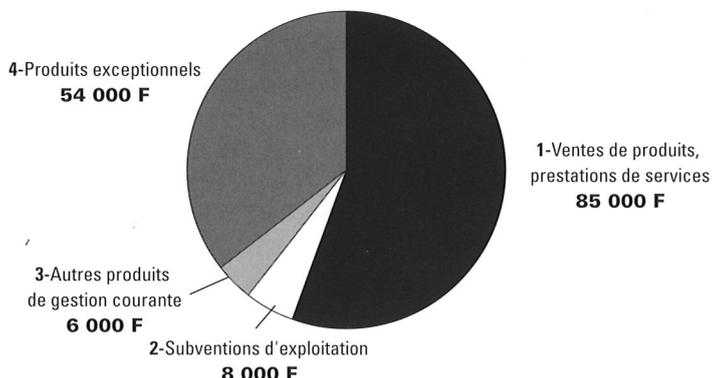
BUDGET

DÉPENSES D'EXPLOITATION



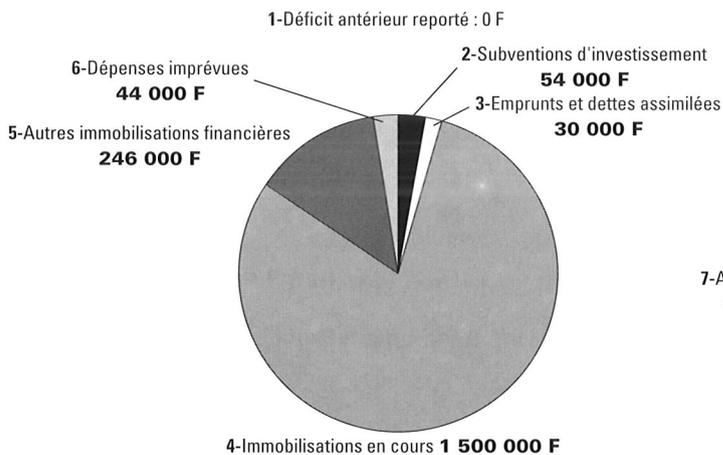
TOTAL 153 000 F

RECETTES D'EXPLOITATION



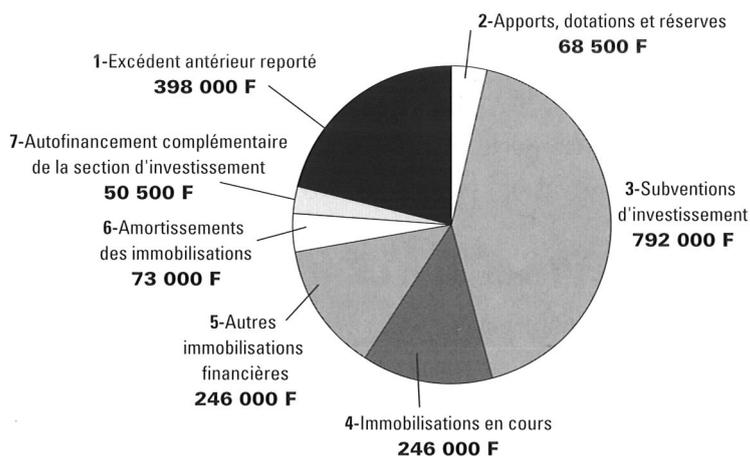
TOTAL 153 000 F

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



TOTAL 1 874 000 F

RECETTES D'INVESTISSEMENT



TOTAL 1 874 000 F

DEPENSES BALANCE GENERALE

Dépenses d'investissement (A)	1 874 000 F
Dépenses d'exploitation (B)	153 000 F
Prélèvements sur recettes d'exploitation (C)	50 500 F
Dépenses d'exploitation propres (B-C= D)	102 500 F
TOTAL (A+D)	1 976 500 F

RECETTES BALANCE GENERALE

Recettes d'exploitation (E)	153 000 F
Recettes d'investissement (F)	1 874 000 F
Prélèvement sur recettes d'exploitation (G)	50 500 F
Recettes d'investissement propres (F-G= H)	1 823 500 F
TOTAL (E+H)	1 976 500 F

INFOS MUNICIPALES

TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES

(du 01/01/02 au 31/12/02)

1/ Habitants de Priay et sociétés locales :

- Conférence	122,50 €
- Conférence avec lunch	152,30 €
- Repas de société locale sans but lucratif	105,20 €
- Bal	175,80 €
- Concours de belote	91,10 €
- Repas de mariage et divers	175,80 €
- Repas de société à but lucratif	175,80 €

2/ Habitants et sociétés des communes extérieures :

La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :

- Conférence	131,10 €
- Conférence avec lunch	166,40 €

Chauffage par journée d'utilisation 29,80 €

DROITS DE BRANCHEMENTS A L'EGOUT

- Constructions ayant déjà un assainissement individuel et devant se raccorder suite à l'assainissement de leur secteur :	304,90 €
- Nouvelles installations :	1 067,14 €

CIMETIERE

- Concessions trentenaires	60,98 €
- Concessions cinquantenaires	99,09 €

DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ

- L'emplacement	1,22 €
-----------------	--------

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

- Du 1^{er} octobre au 31 mars : ramassage hebdomadaire le mardi matin.
- Du 1^{er} avril au 30 septembre : ramassage les mardis et samedis matin.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Mardi de 8 h 30 à 11 h 30

Jeudi de 8 h 30 à 11 h 30

Samedi de 8 h 30 à 11 h 30

Nous vous prions de bien vouloir respecter ces horaires et ne venir en dehors des heures d'ouverture que dans les cas d'extrême urgence.

A PROPOS DES NUISANCES SONORES ET AUTRES

L'utilisation de matériels bruyants est réglementée dans le temps à savoir :

Jours ouvrables : 8 h à 12 h
14 h à 19 h 30

Samedi : 9 h à 12 h
15 h à 19 h

Dimanches et Jours fériés : 10 h à 12 h

(arrêté préfectoral du 10 avril 1990)

Le brûlage à l'air libre de tout déchet est interdit.

(article 84 du règlement sanitaire départemental)

HORAIRES DE LA DECHETTERIE D'AMBERIEU-EN-BUGEY

Du 1^{er} avril au 30 septembre

Du lundi au samedi :
8 h 30 à 12 h
13 h 30 à 19 h

Dimanche : 8 h 30 à 12 h

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Du lundi au samedi :
8 h 30 à 12 h
13 h 30 à 18 h

Dimanche : 8 h 30 à 12 h

Fermée tous les jours fériés de l'année.

ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'une lampe ne fonctionne plus, merci de le signaler au secrétariat de mairie.

RENSEIGNEMENTS UTILES

(Numéros de téléphone importants - Permanences diverses)

MAIRIE :	Permanences le mardi, le jeudi et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30	04.74.35.67.25
GENDARMERIE :	à Pont d'Ain	17 ou 04.74.39.10.55
SANTE :	Samu	15
	Centre anti-poisons Lyon	04.72.11.69.11
	Médecin : Docteur MEYER	04.74.35.66.43
	Pharmacie : Monsieur BEL	04.74.35.60.19
	Kinésithérapeute : Monsieur ROBERT	04.74.35.47.25
	SOS Ambulances	04.74.39.09.09
	Hôpital Fleyriat à Viriat	04.74.45.46.47
	Clinique Mutualiste d'Ambérieu-en-Bugey	04.74.38.95.95
	Assistante Sociale de Pont-d'Ain	04.74.39.07.21
	(Permanence le 1 ^{er} jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h)	
	Mutuelle des Bords de l'Ain : correspondante Mme M. COLLOMBIN	04.74.35.66.56
POMPIERS :		18
PREFECTURE :	Bourg-en-Bresse	04.74.32.30.00
ECOLE :	Priay	04.74.35.40.00
POSTE :	Priay	04.74.35.60.41
	(Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : de 14 h à 16 h – samedi 9 h à 12 h)	
FISCALITE :	Centre des Impôts Bourg-Sud, Place de la Grenouillère	04.74.45.86.00
	Perception à Pont d'Ain	04.74.39.04.75
	(tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 sauf le vendredi après-midi)	
E.D. F. :	Ambérieu-en-Bugey	08.01.44.04.40
	Dépannage	08.10.33.30.01
S.D.E.I :	Béligueux	0 810.396.396
	Urgences	0 810.796.796
S.N.C.F :	Ambérieu-en-Bugey	08.36.35.35.35
DIRECTION DE L'EQUIPEMENT :	Bourg-en-Bresse	04.74.45.62.37
PAROISSE :	Pont d'Ain	04.74.39.03.65
PRESSE :	Le Progrès : Mme Colette FUVEL	04.74.35.40.07
	La Voix de l'Ain : M. J.-B. SALMON	04.74.35.41.59
BIBLIOTHEQUE :	Permanence chaque mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 et chaque vendredi de 16 h 30 à 18 h.	

COMMERCES ET ARTISANS

COMMERCES, ARTISANATS ET INDUSTRIES DE PRIAY

ALIMENTATION

Supérette : BEAUD Cécile, Grande Rue de la Côtère	04.74.35.40.64
Boucherie-Charcuterie-Traiteur : BEAUD Denis, Grande Rue de la Côtère	04.74.35.63.63
Boulangerie-Pâtisserie : PELUS Christophe, Grande Rue de la Côtère	04.74.35.61.07

CAFE RESTAURANT

Bar glacier : "LE BISTROT", Grande Rue de la Côtère	04.74.35.49.76
Bar tabac : "LA TRUITE A L'OMBRE", Grande Rue de la Côtère	04.74.35.62.70
Restaurant : "LA MERE BOURGEOIS", Grande Rue de la Côtère	04.74.35.61.81
Restaurant : "POURQUOI PAS", Grande Rue de la Côtère	04.74.35.60.55

DIVERS

Au Chalet Gourmand, Chemin des Sablons, Bellegarde	04.74.35.49.01
Presse : La Truite à l'Ombre, Grande Rue de la Côtère	04.74.35.62.70
Articles pêche et chasse : AU THYMALLUS, Gérald GARCIA, Place Laurent Ferrand	04.74.35.40.06
Sarl HA DESOSS, Grande Rue de la Côtère	Tél : 04.74.35.47.70 Fax : 04.74.35.48.32
Fabrication matériel de pêche : MARRYAT France S.A., Impasse Ste Barbe	Tél : 04.74.35.40.55 Fax : 04.74.35.40.61
Coiffure mixte : Salon ISABELLE, Place Laurent Ferrand	04.74.35.63.84
Institut de Beauté : COMTET Nicole, Chemin des Roliettes, Les Carronnières	04.74.39.22.97
Matières plastiques : SARL M.C.F. Les Carronnières	Tél : 04.74.39.22.10 - Fax : 04.74.39.09.41
Priay Paysages et Ramonages : SARL Jouannin et Associés, Les Carronnières	Tél : 04.74.39.07.03 - Fax : 04.74.39.01.81
Camping "L'ESCAPADE", Route du Pont	04.74.35.44.08
Dessinateur industriel : SOQUET Gérard, Bellegarde	04.74.35.48.55
Ebénisterie : AIN BOIS 2000, Grande Rue de la Côtère	04.74.35.62.49
Dépôt-Vente : LES HALLES DE PRIAY (MEUNIER Thierry), Grande Rue de la Côtère	04.74.35.43.89
Photographie Aérienne : SILVA Aridson (CLIC D'AILE), Impasse Sainte-Barbe	04.74.35.65.20
Carrières de Priay : Route de Château Gaillard	04.74.35.43.65

ENTREPRISES DU BATIMENT

Plâtrerie-peinture : LUVINI Bruno, Chemin des Bâtisses, Les Carronnières	04.74.39.24.63
Chauffage-plomberie : CHARMETANT François, La Garnière	04.74.35.45.28
Electricité générale : CANALE Christophe, Chemin du Mas Falcon, Les Carronnières	04.74.39.18.47
Nettoyage cuve à fioul-Electricité Générale : SARL JACQUIOD, Les Commandières	04.74.35.67.43

INDUSTRIE PLASTIQUE

S.A. STYLMONDE, Rue des Champagnes	Tél : 04.74.35.66.25 - Fax : 04.74.35.47.17
------------------------------------	---

MECANICIENS-GARAGISTES

FAVIER Franck, Grande Rue de la Côtère	04.74.35.65.19
GUILLERMIN Daniel, Agent PEUGEOT, Grande Rue de la Côtère	04.74.35.65.48

PROFESSIONS MEDICALES ET LIBERALES

Médecine générale : Dr MEYER Jean-Hervé, Grande Rue de la Côtère	04.74.35.66.43
Masseur-kinésithérapeute : ROBERT Bruno, Grande Rue de la Côtère	04.74.35.47.25
Pharmacie : BEL Alain, Grande Rue de la Côtère	04.74.35.60.19
Infirmières : BRICAUD Christine, Chemin des Sablons, Bellegarde	04.74.35.61.97
DE SA Corinne, Route de la Dombes	Tél. 04.74.35.64.22
Office notarial : S.C.P. BOUVARD, Notaires associés, Gde Rue de la Côtère	Tél : 04.74.35.60 33 - Fax : 04.74.35.62.05
P.A.O., Création graphique et Sites Internet, Route de la Dombes	Tél : 06.11.49.25.26

ÉCOLE ET CANTINE SCOLAIRE

L'ÉCOLE DE PRIAY

L'école de Priay se lance dans un programme d'équipement informatique afin d'utiliser les nouvelles technologies en classe avec du matériel récent et performant.

Il s'agit de prévoir à terme des ordinateurs équipés du multimédia dans chaque classe, connectés à Internet, reliés en réseau autour d'un poste central avec des imprimantes et un scanner, ainsi qu'un appareil photo numérique pour l'ensemble des élèves.

Le coût élevé du projet financé par la Commune oblige à échelonner les achats durant quelques années.

Avec des ordinateurs dans chaque classe, ceux-ci deviennent des outils de travail au même titre que le cahier ou le livre. L'informatique n'est plus alors un sujet d'étude en soi. Les ordinateurs restent allumés toute la journée et les élèves s'y rendent par groupes selon leur besoin. Le poste principal centralise les informations et archive les documents.

Le traitement de texte occupe une grande place dans les domaines suivants :

- Réalisation d'un journal d'école avec des images, des photos, des reportages, des

comptes-rendus... (pour les élèves, les parents et le village)

- Correspondance avec d'autres classes
- Réalisation d'exposés, de courriers et de tous types d'écrits.

Le multimédia permet l'utilisation de logiciels didactiques (entraînement à la lecture, aux mathématiques, à la grammaire) et de logiciels documentaires très nombreux (histoire, géographie, sciences, culture) que les élèves peuvent consulter lors de recherches dans les disciplines étudiées.

L'accès à Internet permet également des recherches. La difficulté réside dans une utilisation raisonnée et finalisée à l'outil de l'école, qui ne doit pas se contenter d'être une promenade sur le Web. Rechercher une information implique un travail en amont sur les pratiques documentaires, en utilisant aussi des outils plus familiers (livres, encyclopédie). Pour accéder à cette information, il est nécessaire que l'élève soit préparé, cadré et guidé.

Les élèves peuvent ainsi accéder à des sites



éducatifs créés pour eux (sites non commerciaux), tels les excellents (momes.net, lescale.net ou encore loustics.europe.free.fr) où ils trouvent des lectures amusantes, des jeux et des activités de toutes sortes.

Après avoir acquis les techniques élémentaires de manipulation, les élèves peuvent élaborer un **site d'école** ouvert à tous et interactif en direction des parents, des habitants du village et des autres écoles.

Ces projets permettent aux élèves de travailler dans un environnement ludique et riche. La production de textes par les élèves, qui est devenue une priorité dans notre enseignement, prend plus de sens lorsqu'elle est destinée à un large public. Et les progrès sont plus sensibles lorsque les enfants sont motivés.



L'association de la cantine scolaire poursuit son activité avec un conseil d'administration de 12 personnes élues au mois de juin dernier. Quelques petits changements ont eu lieu à cette rentrée. Les enfants sont maintenant inscrits à l'avance (à la semaine ou au mois), de manière à simplifier la gestion des repas. Nous pouvons donc dorénavant prévoir et afficher les menus conformément à la réglementation.

Un travail se fait également sur la qualité et la quantité des rations, suivant, là aussi, de nouvelles réglementations. Ces dernières insistent particulièrement sur le rôle que jouent les cantines dans la sensibilisation des enfants aux repas équilibrés et aux

dépendre d'une cuisine centrale et de pouvoir faire bénéficier à nos enfants d'une cuisine familiale réalisée par Mme Berrier, et de maîtriser notre approvisionnement.

La cantine assure aussi la surveillance des enfants dans la cour durant le temps de midi. Trois surveillantes se relaient à cette tâche (Mme Chaléard, détachée par la commune, et Mmes Baldessin et Théveaux, employées par l'association), ceci afin d'animer cette période, de faire respecter les règles de vie, et également d'assurer la sécurité de nos enfants.

Compte tenu de la baisse du nombre d'enfants fréquentant l'école qui se répercute sur la cantine, un accompagnement financier de la

saveurs nouvelles. Cet objectif motive notre engagement. Nous avons en effet la chance, vivant dans un village, de ne pas

CANTINE SCOLAIRE

commune est nécessaire cette année pour maintenir ce service indispensable dans de bonnes conditions.

La cantine fêtera ses 40 ans au cours de l'année 2002. Nous organiserons à cette occasion un concours de dessin ouvert aux élèves de notre école d'hier et d'aujourd'hui. Le jury désignera les gagnants lors d'un grand repas de l'amitié préparé et partagé par tous les Priaysiens qui le souhaitent.

Composition du bureau :

Présidente : A. COQ

Vice-Présidente : M. MORANDAT

Trésorière : F. COUTURIER

Trésorière-adjointe : N. BARBOSA

Secrétaire : R. MORESCHI

Secrétaire adjointe : S. JACQUIOD

Autres membres du Conseil d'administration : D. DIEU, S. DUC, P. LEFRANC, V. MICHEL, C. RODRIGUEZ, C. SOQUET.

SOU DES ÉCOLES LAÏQUES

Association régie par la loi de juillet 1901, le Sou des Ecoles a pour but de financer les activités scolaires et extra-scolaires des enfants de l'école de PRIAY.

BILAN DES MANIFESTATIONS DE 2000-2001

Après quelques difficultés de début d'année, le bureau du Sou des Ecoles a repris ses activités dès le début de l'année 2001, avec la fabrication et la vente de boudin sur la place du village. Notre soirée costumée, transformée en simple bal au mois de mars, a rencontré un franc succès. S'en sont suivies la vente des fleurs à l'occasion de la Fête des Mères, ainsi que la fête de fin d'année, qui, pour la première fois, s'est déroulée sur le stade de football. Nous avons pu déplore que les parents n'aient pas suivi le mouvement sur un site où, sécurité pour les enfants et verdure promettaient une journée exceptionnelle !

Seuls les enfants présents ont pu apprécier la qualité des jeux proposés (et fabriqués) par les membres de notre équipe ; de même que les parents venus accompagner les enfants, purent déguster la paella cuite au feu de bois par M. Musumeci.

Toutes ces manifestations ont permis la réalisation de plusieurs projets au sein de l'école :

LES CLASSES DE MATERNELLES :

- Achat de livres
- Cirque Kino's

- Echange avec l'école de Neuville sur Ain
- Spectacle de chansons de Rémi Guichard

CP :

- Achat de livres
- Cirque Kino's
- Sortie au Grand Abergement
- Spectacle de chansons de Rémi Guichard

CE1-CE2 :

- Ciné-bus
- Théâtre à Lyon
- Visite de l'église de BROU et d'"Alimentec"

CM1 :

- Visite de l'église de BROU et d'"Alimentec"
- Journée sécurité à Ambérieu
- Sortie Jean Jaurès "salle d'expérience"
- Prévention routière à Certines

CM2 :

- Prévention routière à Certines
- Sortie au Grand Abergement (Chalet Jean Macé)
- Rencontre sportive avec les 6^e au collège de Pont d'Ain
- Sortie au barrage électrique de Cusset, visite de l'usine Orangina
- Conférence Kanak
- Journée sécurité à Ambérieu

Enfin, tous les enfants de l'école ont pu bénéficier de cadeaux et de chocolats à l'occasion de Noël.

Les CM2 reçurent un dictionnaire de français pour leur passage en classe de 6^e.

Lors de notre Assemblée Générale, au mois de septembre, le renouvellement

des membres pour organiser toutes ces activités a été très restreint. Il faut le rappeler, tous les bénéfices sont destinés aux enfants de PRIAY, VOS ENFANTS. Ce n'est pas l'enthousiasme et les idées qui manquent pour les volontaires restants, mais surtout un nombre réduit de personnes MOTIVÉES prêtes à prendre un peu de leur temps libre pour l'association. La nouvelle saison ne sera pas facile, mais nous ferons le maximum pour maintenir cette aide apportée à l'école.

Suite au vote, le nouveau bureau pour l'année 2001-2002 se compose ainsi :

- Mme GUILLERMIN Bénédicte, Présidente
- M. POUJADE Eric, Secrétaire
- M. GAILHARDOU Bernard Trésorier

Membres assesseurs :

- Mme BERTHILLER Florence
- Mme GARNIER Sandrine
- Mme SCHAEFFER Corine
- Mme TAVARES Rose-Marie

L'ensemble du nouveau bureau remercie chaleureusement tous les membres de l'ancien bureau, pour leur bénévolat, leur dynamisme et leur bonne humeur.

Nous tenons à remercier aussi tous les parents d'élèves de leur participation aux manifestations et aux activités de l'école avec les instituteurs, ainsi que de leurs cotisations à l'association.

Nous remercions le Comité des Fêtes et du Fleurissement pour ses prêts et locations de matériels, la Commune pour le prêt de la salle des fêtes ainsi que pour la subvention qu'elle nous alloue chaque année.

Nous remercions enfin tous les commerçants et artisans de notre village pour leur présence et leurs dons lors de nos manifestations.

CALENDRIER DE NOS MANIFESTATIONS À PRIAY POUR 2002 :

- Thé dansant : 03 février 2002
- Bal : 16 mars 2002
- Vente de fleurs : 26 mai 2002
- Fête d'été : 21 juin 2002
- Repas dansant : 23 novembre 2002
- Vente d'huîtres : 21 décembre 2002

A bientôt à tous !!

Le Sou des Ecoles



CLUB ATOUT CŒUR

L'hiver, les après-midi sont longs.

Venez nous rejoindre et passer un moment de détente en jouant. Le club est ouvert à tous ; toute une équipe vous attend où le rire et la gaîté sont de mise.

Le club est ouvert d'octobre à mai-juin :

• **les lundis, mercredis, et vendredis de 14 h 30 à 18 heures**

pour une participation de 50 F pour l'année.

Venez nombreux !

Président : M. Marcel JULIEN

Secrétaire : Mme BONNARDE

Trésorières : Mme ESCOFFIER
et Mme GONZALEZ



BIBLIOTHEQUE DE PRIAY

C'est une nouvelle bibliothèque qui se cache derrière la façade de la vieille maison.

En effet, grâce aux travaux réalisés dans une partie de l'ancienne remise occupée jusque-là par l'A.I.P., la municipalité a offert aux nombreux livres, qui attendaient dans les cartons, une seconde salle. Cela a permis aux bénévoles, au prix de plusieurs semaines de travail souvent poussiéreux, de mettre en rayons, dans une salle les livres pour les jeunes et dans l'autre les ouvrages pour adultes.

Quelques présentoirs, œuvres de retraités habiles et dévoués, quelques tables et chaises pour le confort des abonnés, des affiches gaies aux murs, voilà qui devrait inciter Priaysiens et Priaysiennes de tout âge, à venir pousser la porte :

- soit le mercredi de 14 heures 30 à 16 heures 30,
- soit le vendredi de 16 heures 30 à 18 heures.

Ils pourront alors choisir un ou deux volumes ou consulter dictionnaires et vieilles encyclopédies.

Le meilleur accueil leur est réservé par les quatre bénévoles qui se relaient aux permanences : Mmes Danielle Blanchet, Geneviève Bouvard, Yvonne Rey et Nicole Merle.

A partir de janvier 2002, passage à l'euro oblige, la cotisation annuelle, qui est restée la même depuis la création de la bibliothèque, sera de 4 euros pour les enfants et 6 euros pour les adultes.

PAULE JACQUIN

Née le 7 février 1924 à Lyon, elle avait longtemps vécu à Montbéliard, mais était restée très attachée aux bords de l'Ain, et c'est tout naturellement à Bellegarde qu'elle fit, avec son mari Léon, construire une maison pour y couler à deux, les jours tranquilles de la retraite.

Tranquilles ? Pas trop cependant, car la dynamique "Paulette" aimait les contacts, la vie associative, les joies partagées. Membre du Comité des Fêtes, de l'Amicale des Retraités, du groupe Atout-Cœur, elle fut aussi avec Mireille Merle

à l'origine du renouveau de la Bibliothèque dont elle assura la présidence jusqu'au funeste 13 mars 2001, date de son décès.

Sa présence chaleureuse, son franc-parler, son entrain communicatif resteront longtemps encore dans le souvenir de celles et ceux qui l'ont côtoyée et aimée.



COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT

INFORMATIONS PRATIQUES

Les tables, les bancs et les parasols sont mis gratuitement à la disposition des habitants et des différentes associations de Priay, à charge pour ceux-ci de supporter toute réparation due à un dommage, quel qu'il soit, causé pendant le prêt, et d'en assurer le transport.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ENTRETIEN ET DE RENOUVELLEMENT DU MATERIEL

CHAPITEAUX :	- habitants et associations de Priay
	30.50 euros l'un (60 m ²)
	45.75 euros les deux (120 m ²)
	61.00 euros les trois (180 m ²)
	76.20 euros les quatre (240 m ²)
	- associations des communes extérieures
	76.20 euros l'un (60 m ²)
	137.20 euros les deux (120 m ²)
	182.95 euros les trois (180 m ²)
	228.65 euros les quatre (240 m ²)
FRITEUSE :	30.50 euros
CHAUFFE-SAUCISSE :	15.25 euros
CAFETIERES : 100 ou 55 tasses	15.25 euros
CONGELATEUR : 300 L ou 450 L	30.50 euros
CONSERVATEUR de BOISSONS : 300 L	30.50 euros

* Le transport, le montage, le démontage et le nettoyage de tout matériel emprunté seront effectués par l'emprunteur sous sa responsabilité.

** Une panne est toujours possible ; nous la signaler aussitôt ainsi que toute détérioration.

*** Pour tout matériel rendu non nettoyé ou détérioré, le prêt ultérieur de tout matériel, quel qu'il soit, ne sera pas renouvelé à l'emprunteur concerné.

**** L'enlèvement du matériel s'effectuera le vendredi à partir de 16 heures et le retour le lundi après 18 heures.

Responsable des réservations du matériel :
Le président, Daniel JANIN - tél./fax/répondeur : 04.74.35.41.70

Tableau d'honneur particulier pour deux jardiniers bénévoles émérites de Priay : Jean Morel et Roger Tortillier

Priay en méritait-il autant ? Toujours est-il que "Jeannot" et "Tortille" pour les intimes de l'association, se sont vraiment donné à fond pour embellir Priay. Certes ils n'étaient pas seuls !

Mais... qui est présent depuis plus de vingt ans sur les bords de routes du village ? Mais... qui a créé de magnifiques jardinières en ferronnerie d'art ? Jean Morel !

Mais... qui depuis presque une décennie veille quasi maternellement tous les jours sur les quelque milliers de plants repiqués bien au chaud sous la serre ! Mais... qui organise les massifs en mettant au service des fleurs son savoir-faire professionnel ? Bon sang, mais c'est bien sûr ! Roger Tortillier !

Nous pourrions citer bien d'autres actions de leur part pour Priay mais une page, que dis-je un livre y suffirait à peine !

Jean et Roger ont rendu leur tablier après des années de labeur assidu au service de l'embellissement du village, de notre village, par les fleurs.

C'est donc avec une grande émotion que nous, tous les membres du Comité des Fêtes et du Fleurissement de Priay et tous les jardiniers bénévoles, nous nous associons pour les remercier chaleureusement.

Composition du Comité des Fêtes et du Fleurissement de Priay

Président : Daniel JANIN
Vice-présidente : Danielle BARDI
Trésorière : Claude SANTHONNAX
Trésorière adjointe : Danielle RITTON
Secrétaire : Dominique JANIN
Secrétaire adjointe : Nicole BOUQUIN
Responsable du fleurissement : Albert BORNACHOT
Assesseurs : Lucienne BERRIER, Nicolle CHANLOY, Andrée MEUNIER, Stella PAQUELET, Cyrille LEFRANC, Gilbert JANIN, Joël PLANÇON, Maurice VINCENT
Membre de droit, le Maire : Jaqui REY

AMICALE BOULES

2001 a été une année bien maussade sur le plan des résultats.

2002 ne devrait pas être bien meilleure vu le nombre de joueurs qui n'ont pas repris de licence, ou qui sont partis dans d'autres sociétés. Actuellement, il n'y a que 15 joueurs qui ont repris leur licence à PRIAY. Nous espérons que des inscriptions tardives nous parviendront.

Les concours 2002 auront lieu aux dates suivantes :

- Samedi 25 mai - 13 h 30 : coupe Marcel DELOY (officiel)
- Samedi 6 juillet - 13 h 30 : coupe René GANDILLET (officiel)
- Samedi 10 août - 13 h 30 : coupe Jaqui REY (sociétaires)
- Dimanche 28 juillet ou 4 août : concours des commerçants
- La coupe Henri ARPIN sera jouée en semi-nocturne un vendredi du mois de juillet.

Félicitations à Marcel DELOY, le doyen de nos licenciés qui a brillamment gagné le but d'honneur, battant en finale le plus régulier de nos joueurs : René LUVINI.

Nous profitons du bulletin municipal pour remercier nos généreux donateurs : commerçants, artisans, P.M.E.

Le Président

AMICALE CHASSE



L'amicale chasse de PRIAY a accueilli cette année deux nouveaux chasseurs : Messieurs Mickaël JANIN et Nicolas L'HERBETTE.

Deux manifestations ont eu lieu en 2001 :

- la vente de boudin, qui se déroula dans la bonne humeur et la convivialité, grâce à une clientèle sympathique, fut comme à l'accoutumée une réussite ; la prochaine aura lieu le 16 mars 2002.

- la loterie, excellente idée, permit de découvrir le poids d'un cochon. L'heureux gagnant fut Monsieur Gilbert L'HERBETTE. Elle sera reconduite à partir du 1^{er} janvier 2002.

Un repas de chasse est prévu en début d'année 2002.

Nous remercions les Priaysiennes et Priaysiens pour leur grande participation.

ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE PRIAY

UN NOUVEAU DÉPART

Fondée en 1991 par Georges JOUANNIN, cette association regroupant les commerçants, artisans, professions libérales et agriculteurs de la commune, connu des heures de gloire avec de mémorables "Journées non-stop" où l'on vit tourner sur la broche un bœuf entier, un bison ou des autruches... on se souvient aussi des foires de printemps regroupant plus de soixante exposants dans une ambiance chaleureuse (malgré la fraîcheur d'avril).

Hélas depuis deux années, le rythme s'était ralenti, la concurrence des fêtes d'été conduisant à l'abandon de la "Journée non-stop" de juillet.

Après la démission du président Alain MICHELIN suite à la cessation de son activité commerciale, l'avenir de l'association semblait compromis à l'aube de sa douzième année.

Fort heureusement, les membres réunis en assemblée générale extraordinaire renouvelèrent leur souhait de poursuivre l'activité de l'association, et l'on put procéder à la formation d'un nouveau bureau.

Christophe CANALE s'étant porté volontaire pour la présidence, Denis BEAUD accepta de conserver la vice-présidence ; trésorier : Claude BOUVARD ; secrétaire : Pierre BOUVARD.

Si l'on déplore le départ d'Alain MICHELIN, l'association peut se réjouir d'accueillir un bon nombre de nouveaux membres.



Toutefois l'activité restera réduite pour cette année 2002, l'association ne voulant pas reconduire la foire artisanale compte-tenu du manque de temps et de moyens. Mais ne doutons pas qu'après cette crise d'adolescence, l'A.I.P. repartira d'un bon

pied pour vous proposer très bientôt de nouvelles festivités.

Souhaitons bon courage à cette nouvelle équipe, avec tous nos remerciements aux membres sortants pour le travail accompli.

AMICALE DES RETRAITES

Dans le bulletin municipal de 2001, les membres du bureau de l'Amicale des Retraités, tout en se félicitant de la bonne santé du Club, lançaient un appel en direction des "jeunes" retraités, pour le renouveau de l'association.

La plupart de ceux qui viennent de cesser leur activité salariée débordent de projets, et repoussent avec raison la perspective de la vieillesse. Ils n'ont donc pas envie de s'enfermer au sein d'un club.

Cependant, quelques figures nouvelles apparaissent à l'occasion de certaines manifestations : sorties, excursions, goûters d'anniversaires, repas annuel (ou "poule au riz") et peuvent constater que l'ambiance est chaleureuse et pas "rétro".

En septembre, un voyage de trois jours dans le Gers a vu partir une dizaine de Priaysiens retraités, grâce à Suzette MOREL et Lucienne BELIN, qui ont accepté de prendre le relais de Paule JACQUIN dans la préparation du séjour, réussi en tous points.

L'Amicale continue donc son chemin, elle prend quelques virages lors de la disparition de certains de ses membres très actifs ; (celle de Maurice MARLIÈRE, par exemple, l'artiste du bois, créateur de tant d'objets utiles ou amusants) ; elle doit s'adapter aux circonstances, (ainsi, les ventes-expositions n'attirant plus les foules, il faudra les remplacer par d'autres sources de profits), mais les responsables travaillent à maintenir l'esprit d'amitié et d'entraide qui dès l'origine a été la motivation du Club.

Ils souhaitent que les élections de juin 2002 permettent aux plus anciens membres du bureau (certains sont en place depuis près de trente ans) de prendre une retraite méritée, et à des "nouveaux" d'apporter leurs idées, leur dynamisme, afin d'assurer l'avenir de l'association qui, bien qu'agée de trente-six ans, n'a pas encore pris trop de rides,

et espère bien rajeunir !!!!

Jean MAILLAND, Président

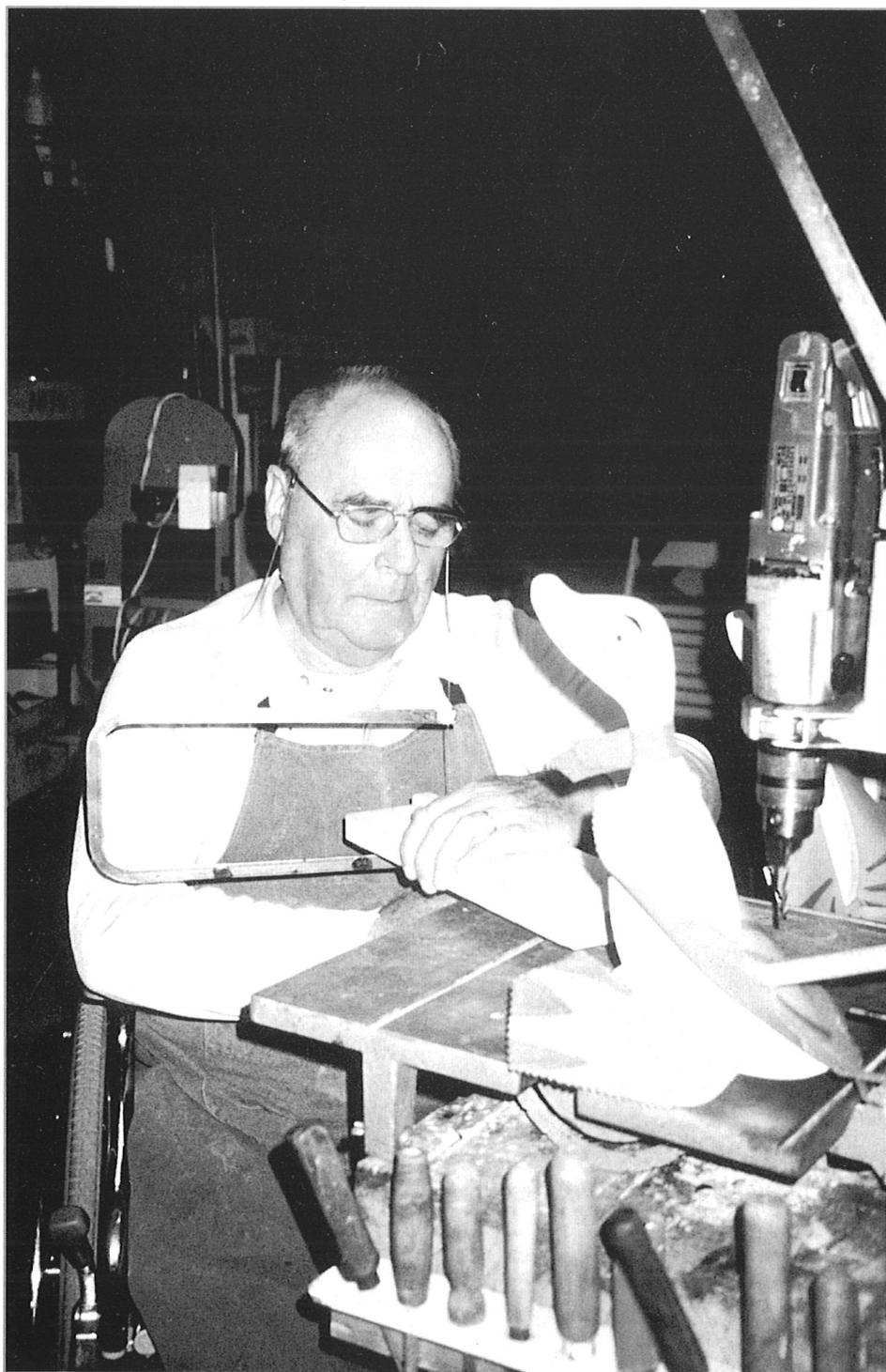
Yvonne REY : vice-présidente (et "jeune" retraitée)

Germaine TIXIER et Marceline DELOY : trésorières

Geneviève BOUVARD et Claudette ROUSSET : secrétaires

Marcel DELOY, Albert BORNACHOT, Suzanne MOREL, Suzanne MARLIÈRE : assesseurs

Roger SOQUET : commissaire aux comptes.



ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATTANTS - ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

BUT

Prolonger avec ferveur la mémoire de tous les Morts pour la France. Conserver ce bel esprit d'entraide et de solidarité, et continuer d'avoir une bienveillante attention envers les veuves de nos camarades disparus.

TRISTESSE

Suite aux décès de nos camarades Maurice MARLIERE et Jean LAUPIE, nous exprimons toute notre sympathie à leurs familles.

ACTIVITES

La Section des Anciens Combattants de Priay, malgré un effectif vieillissant et handicapé, a toujours été présente aux Commémorations importantes : 8 Mai - 14 Juillet - 11 Novembre. Nous regrettons l'absence de notre jeunesse, petits et grands.

Nous remercions particulièrement nos jeunes sapeurs-pompiers, toujours disponibles ; ils animent avec beaucoup de gentillesse la collecte pour les "Bleuets de France".

UN PEU D'HISTOIRE

Au lendemain du 11 Novembre 1918, le Maréchal FOCH Commandant en Chef des Armées Alliées adressait ce message :

Officiers, Sous-Officiers, Soldats des Armées Alliées,

Après avoir résolument arrêté l'ennemi, vous l'avez pendant des mois, avec une foi et une énergie inlassable, attaqué sans répit.

Vous avez gagné la plus grande bataille de l'Histoire et sauvé la cause la plus sacrée "La liberté du monde".

Soyez fiers..! D'une gloire immortelle vous avez paré vos drapeaux. La postérité vous garde sa reconnaissance.

Signé FOCH

A L'HONNEUR

A Bourg en Bresse devant le Monument aux Morts, à l'occasion de la fête de la Victoire, le 8 Mai 2001, une délégation militaire a remis au cours d'une prise d'armes la Médaille Militaire à notre camarade Robert TIXIER ; nous adressons toutes nos félicitations au récipiendaire.

Comme le veut la tradition, les Anciens Combattants et leurs Amis se sont réunis "Salle de la Mairie" autour d'un succulent repas concocté et servi par Denis et Cécile BEAUD... toutes nos félicitations... Nos félicitations vont également au personnel qui a fait preuve de beaucoup de compréhension et de gentillesse.



Monsieur Claude Marie BOUCAUD présidait cette sympathique réunion ; avec sa gentillesse légendaire, il a remercié tous les Amis qui l'entouraient.

Monsieur Hugues BARDI, Président des Anciens Combattants, dans son discours d'accueil, a fait part de sa satisfaction ; il n'espérait pas autant de participants.

Monsieur le Maire, Jaqui REY (ancien d'Algérie), a renouvelé son attachement au monde combattant et fit part de son inquiétude sur le devenir de la Section des Anciens Combattants de Priay.

Il est toujours agréable d'être entouré par des Amis ; nous avons remarqué la présence de Mme Rey, de M. et Mme Santhonnax, de M. et Mme Arpin, de M. et Mme Appel, de M. et Mme Soquet, de M. Bornachot ; étaient également présentes Mesdames Henriette Maslov de Gercourt (de Marseille) et Mélanie Aberlenc (de Pont d'Ain).

Nous remercions sincèrement tous ces Amis.

Les belligérants avaient mobilisé soixante-neuf millions d'hommes. La France avait appelé sous les drapeaux 8 300 000 de ses fils. Mêlant l'héroïsme le plus sublime à l'horreur la plus atroce, cette guerre allait durer quatre ans. Bilan pour la France : 1 400 000 Morts et des millions de mutilés.

Le Général Allemand VON KLUCK écrira dans ses mémoires (extrait)

Que des hommes ayant reculé pendant quinze jours, que des hommes couchés par terre à demi-morts de fatigue, puissent reprendre le fusil et attaquer au son du clairon, c'est une chose avec laquelle nous, Allemands, n'avions jamais appris à compter ; c'est une possibilité dont il n'a jamais été question dans nos écoles de guerre.

Le Miracle de la Marne tient en ces quelques lignes

27 ANNÉES PLUS TARD

Au lendemain du 8 Mai 1945, le Général De Lattre de Tassigny, signataire pour la France de l'acte de capitulation de l'Allemagne, adressait ce message :

Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Soldats de la Première Armée Française (extrait de l'ordre du jour n° 9).

A Berlin j'ai la fierté au nom de la France, en votre nom, de signer l'acte de capitulation inconditionnelle de l'Allemagne. Fraternellement unis aux soldats de la Résistance, côte à côte avec nos camarades Alliés, vous avez taillé en pièce l'ennemi partout où vous l'avez rencontré... Vos Victoires marquent la résurrection Française. Gardons pieusement la mémoire de nos morts, généreux compagnons tombés au champ d'honneur, ils ont rejoint dans le sacrifice et la gloire, pour la rédemption de la France, nos fusillés et nos martyrs.

Signé DE LATTRE

Bilan de la seconde guerre mondiale : Pertes civiles et militaires : 50 millions de Morts.

Heinrich HIMMLER homme de confiance d'Adolph HILTER (parlant du peuple Russe) nous citons :

Ce peuple de 200 millions d'ETRES, nous devons l'anéantir sur le champ de bataille, un à un et finir par le saigner à mort. (de quoi frémir...).

56 ANNÉES PLUS TARD

Des avions suicides s'écrasent sur les TOURS DE MANHATTAN (5 000 Morts)

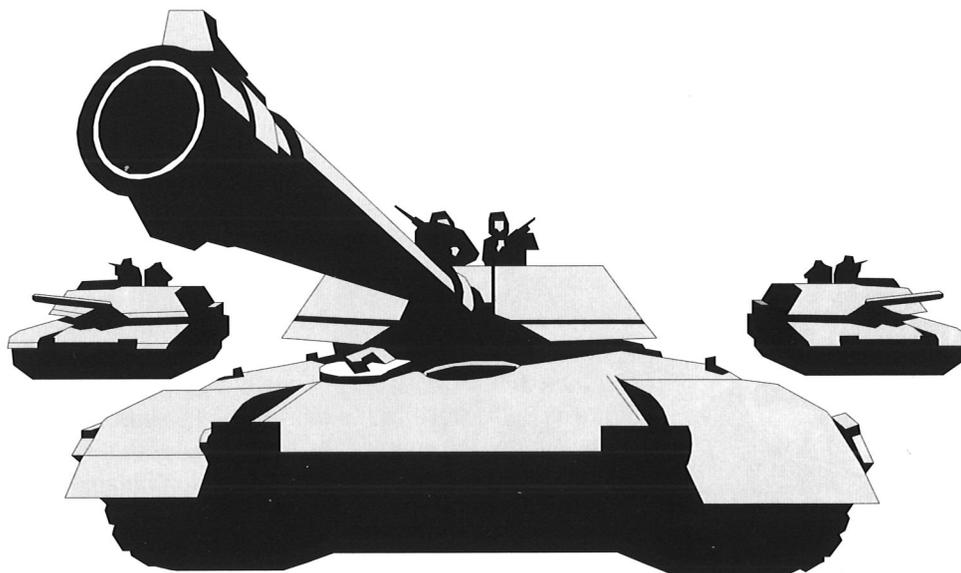
Ces extraits devraient nous sensibiliser davantage, ce n'est pas de la fiction. Les Anciens Combattants et les Autres devraient réagir, expliquer à nos jeunes que la liberté n'est pas gratuite et qu'elle ne sera jamais gratuite, que pour la recouvrer il faudra chaque fois beaucoup de sacrifices, de morts et de souffrances.

Malheureusement les armes sont de plus en plus redoutables ... et les populations civiles de plus en plus vulnérables.

De nombreuses Associations d'Anciens Combattants mènent des actions pédagogiques de Mémoire envers les jeunes générations afin de transmettre les valeurs de courage, de don de soi, de respect et solidarité portées par les vétérans.

Ces Associations font un travail sérieux et reconnu ; elles sont encore la mémoire vivante d'un passé douloureux. Vous, Amis de PRIAY, qui consacrez quelques minutes pour lire ces lignes, vous pourriez participer à ce langage de Paix et de Réflexion, par votre **présence**, lors des commémorations importantes (il n'y en a que trois) ; nos enfants comprendraient peut-être mieux la signification de ce recueillement devant le **Monument aux Morts** de notre village.

A.C. de PRIAY



UN NOUVEAU PRETRE A PRIAY

Je profite du journal communal d'information, pour adresser à chaque habitant de Priay mes salutations cordiales et amicales. Prêtre depuis 1994, je suis chargé depuis septembre 2001 du groupement paroissial de Pont-d'Ain, en plus de Tossiat, Certines. Cela fait un peu plus de 9 000 habitants et 8 communes.

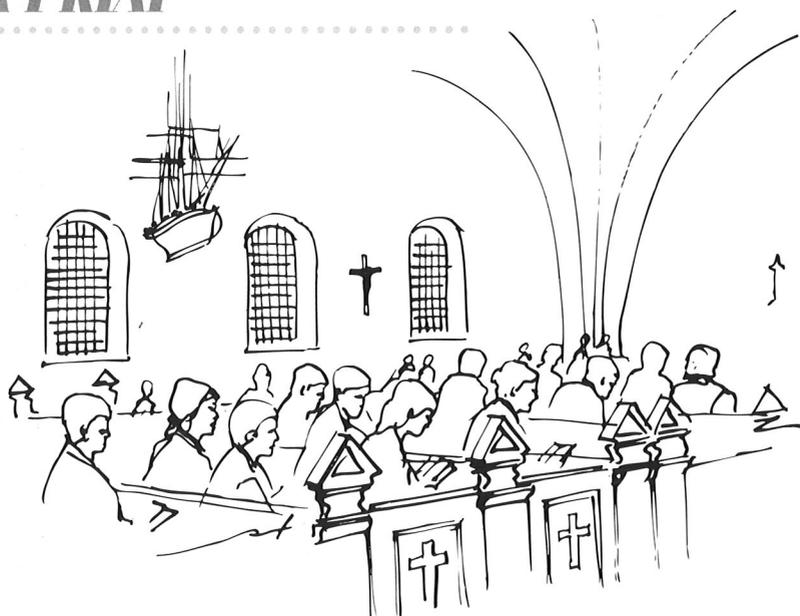
J'essaie de n'oublier personne dans l'organisation nouvelle qui se met peu à peu en place sur le secteur.

A Priay, une messe est célébrée le samedi soir à 18 h 30 tous les 15 jours. Un tableau d'affichage, à l'extérieur de l'église (près de la petite porte), donne les informations hebdomadaires.

Les clefs de l'église sont déposées chez Madame BOUVARD.

Il est toujours possible de prendre un rendez-vous personnel par téléphone 04.74.51.61.52 (cure de Tossiat - 01250).

Une permanence fonctionne à la cure de Pont-d'Ain (04.74.39.03.65) les : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 ; on peut notamment y déposer ses intentions de messes et prendre date pour un baptême ou un mariage (3 mois à l'avance).



Pour le catéchisme : contacter Madame BADOUT : 04.74.35.43.52.

En semaine, la messe est régulièrement célébrée :

- Mardi : 18 h 30 à Druillat,
- Mercredi : 15 h 30 à la Maison de retraite de Pont d'Ain,
- Vendredi : 18 h 30 à Varambon,

Le dimanche, messes fixes à :

- Druillat : 9 h 00,
- Tossiat : 10 h 30.

Pour terminer, je voudrais vous dire que j'aime beaucoup la petite église de Priay et je remercie tous ceux qui contribuent à la rendre belle, accueillante et propre. Un merci tout particulier à Monsieur le Maire et ses collaborateurs.

Un regret tout de même : celui de voir si peu d'enfants du village inscrits au catéchisme...

Amicalement vôtre,
Abbé Pierre FRIESS



PAROISSE

Depuis septembre 2001 et le départ du père Jacques CHARVERIAT pour Trévoux, c'est le père Pierre FREISS, curé de Tossiat, Certines et Journans, qui a été nommé en outre administrateur du groupement paroissial de Pont-d'Ain, dont Priay fait partie. Bruno BOUCLY, nouveau prêtre, et adjoint du père Luc LEDROIT, à la pastorale des Jeunes et à l'Aumônerie scolaire de Bourg, lui apporte son soutien pour le service dominical.

Une messe est célébrée chaque quinzaine, le samedi, à 18 heures 30, en l'église de Priay.

Un tableau d'affichage, placé près de la petite porte, indique les lieux et horaires des offices pour le secteur, chaque semaine.

Une permanence est assurée par les bénévoles à la cure de Pont-d'Ain les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 10 heures à midi.

(Téléphone : 04 74 39 03 65).

Les paroisses de Villette et Châtillon-La Palud sont rattachées au secteur de Chalamont.

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

L'association des J.S.P. de Priay est régie par la loi 1901.

Elle est intégrée depuis septembre 2001, à la départementalisation des centres de secours.

Pour permettre cette intégration des sections du département, une convention a été établie entre l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers et la Direction Départementale d'Incendie et de Secours du département. Le président de l'Union Départementale est maintenant le président de droit des 23 sections du département.

Pour gérer cette association, parents de J.S.P. et Sapeurs-Pompiers ont constitué un bureau de la façon suivante :

Président délégué : Hervé FAVIER

Vice-président : David MAURAND

Secrétaire général : Roger LACOUR

Secrétaire adjoint : Patrick CHALENÇON

TréSORIER général : Joëlle BERSIER

TréSORIER adjoint : Gilbert KLETKE

AssesEURS : Loïc COUDRIN, Jean-Philippe FAVIER, Nathalie L'HERBETTE, Sébastien KLETKE, Patrick MARTEL, Jocelyne VERLAGUET.

Cette année encore le nombre insuffisant de J.S.P. dans les catégories minimales et cadets ne nous a pas permis de participer de façon efficace aux différentes manifestations officielles.

Malgré ce handicap, la saison fut riche en résultats. Les cross, pendant la période hivernale, nous ont permis de récolter un grand nombre de réussites. Les cross départemental et inter-départemental ont été couronnés de succès aux places d'honneurs.

Les épreuves du challenge de la qualité (PSSP, Triathlon, épreuves athlétiques), furent cette année pour notre section d'une grande réussite. Au PSSP fort de sa première place départementale, deuxième place régionale, notre Jeune Sapeur Jessica VERLAGUET nous revient du concours national avec le titre de championne de France de cette épreuve.

Félicitations et cadeaux remis par notre chef de Corps et de la part de ses entraîneurs lors de la manifestation de fin d'année.

Pas de candidat pour le brevet de jeune sapeur-pompier cette année.

L'effectif de nos J.S.P. ne nous a pas permis de constituer une équipe de manœuvre pour nous permettre de participer aux différents concours.

Malgré l'absence de notre section aux différentes manifestations, les entraînements du mercredi nous ont permis de parfaire la formation de nos jeunes en secourisme et dans l'instruction théorique du métier de jeune sapeur.

Le challenge de clôture de saison fin juin, permet de contrôler les connaissances acquises pendant l'année. Une remise de récompenses pour tous les jeunes les encourage dans leur effort.

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 80 % des effectifs des services d'incendie et de secours de France.

2/3 des Jeunes Sapeurs-Pompiers qui réussissent leur brevet national de cadet deviennent Sapeurs-Pompiers Volontaires. Un décret du Ministère de l'Intérieur et de la Direction de la Sécurité Civile reconnaît cet examen comme unité de valeur.

Nos jeunes sapeurs-pompiers représentent la pépinière des sapeurs-pompiers volontaires.

Activités sportives, initiation aux techniques de secours, apprentissage des métiers de la sécurité, de la prévention des risques, instruction civique, c'est le programme du jeune sapeur-pompier garçon ou fille de 10 ans à 18 ans.

Solidarité, dévouement, courage est la devise du sapeur-pompier, et c'est l'enseignement du jeune sapeur-pompier.

Ce ne sont pas de vains mots dans cette société où individualisme et assistantat se développent.

Cinq Jeunes Sapeurs-Pompiers formés par notre section, sont aujourd'hui Sapeurs-Pompiers Professionnels dans notre département. Jeunes garçons, jeunes filles de 10 à 18 ans (et les 19 et plus qui le désirent) si vous souhaitez les rejoindre ou nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous tous les mercredis de 18 h 30 à 20 h 00, jour de l'entraînement, le samedi après-midi et le dimanche matin pour les cross, les manœuvres et l'enseignement théorique.

Pour tous renseignements, s'adresser à Hervé FAVIER (président délégué), Jean-Louis FAVIER (Chef de Corps), Roger LACOUR (secrétaire général).

Hervé FAVIER / Roger LACOUR



COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS

La compagnie des Sapeurs-Pompiers de PRIAY est un Centre de Première Intervention (C.P.I) rattaché au Centre de Secours de Pont-d'Ain.

Elle est constituée de deux parties : le Corps des Sapeurs-Pompiers pour la partie opérationnelle et l'Amicale pour la partie associative.

Le Corps des Sapeurs-Pompiers compte à ce jour 14 hommes et 2 femmes : 3 sous-officiers – 2 caporaux chefs – 9 sapeurs 1^{ère} classe – 2 sapeurs 2^{ème} classe.

Au cours de l'année 2000, 2 caporaux chefs ont suivi un stage de formation sous-officier de 40 heures et réussi le concours à la suite de ce stage. Ils ont été nommés sous-officiers le 1^{er} janvier 2001.

En 2001, un jeune sapeur de 2^{ème} classe a effectué un stage de formation initiale sapeur-pompier volontaire et un stage de C.F.A.P.S.E.(secourisme) soit 80 heures de formation. Ayant réussi les concours à la fin de ces stages, il sera nommé 1^{ère} classe le 1^{er} janvier 2002.

Un autre sapeur a également suivi un stage de C.F.A.P.S.E et réussi le concours.

Six d'entre nous ont aussi participé à un stage de recyclage secourisme au Centre de Secours de Pont-d'Ain.

Nous faisons une manœuvre le 1^{er} dimanche de chaque mois dans divers points de la commune.

L'année 2001 a été une année où il n'y a pas eu de grosses interventions, le nombre étant assez stable, soit 46 pour la période du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre 2001.

Interventions de toutes natures et principalement secours à victimes sur la voie publique et à domicile, 2 feux de cheminée, quelques inondations et 6 nids de guêpes.

Au mois de juin, nous avons participé à la Journée Nationale des sapeurs-pompiers avec le Centre de Secours de Pont-d'Ain et les C.P.I. du secteur.

Au programme, manœuvres incendie, manœuvres de désincarcération, ateliers de secourisme, manœuvres des jeunes sapeurs-pompiers de Pont-d'Ain et de Priay, dépôt de gerbe au monument aux morts de Pont-d'Ain, défilé dans les rues avec les J.S.P., la fanfare de Pont-d'Ain, les élus des différentes communes du secteur et tous les véhicules des C.P.I. et du Centre de Secours.

Une grande journée en l'honneur des Sapeurs-Pompiers qui, malheureusement s'est déroulée sous une pluie battante.

Le parc matériel de la compagnie est constitué de trois véhicules et du matériel suivant :

- 1 fourgon pompe tonne léger (F.P.T.L.) pour les incendies ;
- 1 véhicule tous usages (V.T.U) pour les opérations diverses ;
- 1 véhicule léger (V.L.) équipé pour les premiers secours à victimes ;
- 1 moto-pompe remorquable (M.P.R.) ;
- 1 vide-cave pour l'assèchement de locaux ;
- 1 embarcation ;
- 1 groupe électrogène acheté par la commune en 2001 ;
- 1 remorque pour transport groupe électrogène et matériel d'éclairage achetée par l'amicale en 2001.
- ainsi que tout le petit matériel nécessaire pour les incendies, le déblaiement, les nids de guêpes, etc.

Deux de nos véhicules sont équipés d'une radio départementale.

Tout ce matériel a été acheté par la Commune et par l'Amicale, qui, chaque année, consacre des sommes importantes pour l'équipement et l'habillement.

Depuis le 1^{er} janvier 2001, Monsieur Daniel MOREL a été élu Président de l'Amicale en remplacement de Monsieur Claudius MAURAND qui été nommé Président d'Honneur.

Le C.P.I. soutient aussi depuis de nombreuses années une section de jeunes sapeurs-pompiers, association loi 1901, encadrée par des sapeurs-pompiers et des bénévoles, parents de J.S.P.

A une époque où les volontaires se font de plus en plus rares, cette section permet de maintenir l'effectif du C.P.I. grâce à l'arrivée de ces jeunes, qui sont très motivés et qui ont déjà une formation de sapeur-pompier.

Si après avoir lu ce petit exposé, vous vous sentez motivé pour rejoindre le corps ou la section de jeunes sapeurs-pompiers, n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de Monsieur le Maire ou du Chef de Corps ; nous nous ferons un plaisir de vous accueillir dans notre équipe.

A la suite de ces quelques informations, je profiterai de ce bulletin municipal pour remercier sincèrement la municipalité de Priay qui nous apporte son soutien moral et financier tout au long de l'année, ainsi que tous les habitants de Priay qui nous témoignent de la sympathie lorsque nous leur proposons nos galettes ou nos calendriers, ou encore, qui nous font des dons, à l'occasion de nos diverses interventions ou d'événements familiaux.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2002.

Le Chef de Corps,
Jean-Louis FAVIER





UN PODIUM NATIONAL



JESSICA a 14 ans : elle fait partie de l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de PRIAY depuis 1997, où elle se fait remarquer dans les épreuves de cross et de parcours sportif.

Ses très bons résultats lors des compétitions départementales (1^{ère} place) à Châtillon sur Chalaronne (Ain) et régionales (2^{ème} place) à Firminy dans la Loire lui permettent de se qualifier pour disputer le concours national du parcours sportif à Limoges en juin dernier.

Elle réussit une course parfaite et devient championne de France du parcours sportif des Jeunes Sapeurs-Pompiers, catégorie minimales filles.

Le parcours sportif est une épreuve qui demande de la technique et de la rapidité d'exécution.

Jessica s'est aussi distinguée dans les épreuves de cross puisqu'elle a obtenu une première place au Cross Départemental à Guéreins (Ain) ainsi qu'au Cross Régional à Dieulefit dans la Drôme.

Il est réconfortant de constater pour l'avenir de notre Centre de Première Intervention que des jeunes sont encore capables de se surpasser pour atteindre l'objectif fixé.

C'est à l'occasion de la cérémonie des vœux que Jessica s'est vu remettre de la part de la Commune un bon d'achat pour sa bonne performance dans un magasin de sport de son choix.

FOOTBALL-CLUB DE PRIAY

Lors de l'Assemblée Générale du mois de juin dernier, le F.C.P. a élu un nouveau bureau :

- Président : Monsieur Jean-Louis GARROS
- Vice-Président : Monsieur Thierry GARNIER
- Trésorière : Mademoiselle Jessica DALEMAGNE
- Trésorière-Adjointe : Madame Micheline MAURAND
- Secrétaire : Monsieur Sébastien FAIVRE
- Responsable buvette : Madame Annie GARROS

Cette année, le club se compose de :

- Une équipe "senior" de 20 licenciés qui évolue en 2^{ème} division, entraînée par Monsieur Guillaume THOMAS et Monsieur Gabriel TRICHARD, les mardi et vendredi soir de 19 h à 21 h.
- Cette année il n'y a plus d'équipe II car le nombre de licenciés est insuffisant.

- Une équipe de moins de 13 ans à 11, dirigée par Monsieur Thierry GARNIER (15 licenciés). Les entraînements se déroulent le mercredi de 17 h à 19 h.

- Une équipe "poussin", en entente avec Ambronay (8 licenciés) entraînée par Monsieur Aridson SILVA pour Priay et Monsieur LOPEZ pour Ambronay. Les entraînements ont lieu à Priay le mardi de 17 h à 19 h et le mercredi de 14 h à 16 h à Ambronay. Les matches du samedi se déroulent à Ambronay.

- L'équipe de moins de 13 ans évolue cette année en Promotion d'Excellence.

- L'équipe "senior" vise la montée en catégorie supérieure et compte sur votre soutien le dimanche à partir de 15 h au stade Henri Estève.

Nous remercions Virginie et Christophe PELUS pour avoir offert un superbe jeu de maillots à l'équipe "senior" lors du match du 28 octobre 2001.

Nous remercions aussi tous les commerçants et artisans de Priay pour



les dons offerts lors de la soirée "Halloween".

Les panneaux autour du stade seront changés cette année.

Le Football Club de Priay vous souhaite une bonne et heureuse année 2002 et vous donne rendez-vous au mois de février au stade pour la reprise du championnat.



YOGA CLUB DE LA COTIERE

Le Yoga est une source de connaissance au service de l'Homme. Révélé depuis plus de 3 000 ans, le Yoga, dont le but est défini avec précision, constitue une véritable science du développement humain.

Confronté depuis un siècle au monde occidental, mis en présence de notre société pragmatique, le Yoga a dégagé et révélé sa dimension universelle. Il permet d'accéder à une perception juste, à la vigilance, source de paix intérieure.

Dans sa forme, le Yoga n'a pas cessé d'évoluer depuis son élaboration. Il constitue non pas une religion mais une des expressions de la spiritualité indienne.

Notre association entre dans sa 18^{ème} année, avec maintenant un groupe qui s'est nettement agrandi (un peu plus de 20 membres).

De nombreux intéressés ont compris le bien-fondé de cette pratique, et s'améliorent au fil des séances.

Les cours sont assurés par M. Joël BONNIAU qui a suivi une formation dans le cadre du CREFIS, élaborée sur la base d'un programme européen de l'enseignement du Yoga, nourrie de l'Enseignement transmis par Arnaud DESJARDINS, celle-ci venant en complément de son expérience professionnelle (plus de 20 ans dans sa fonction en éducation physique et psychomotrice).

L'Assemblée Générale s'est déroulée début septembre et les membres du bureau, inchangés encore cette saison 2001-2002, sont les suivants :

- Mme Claude SANTHONNAX, présidente,
- Mme Yvonne REY, trésorière,
- Mme Yvonne CHERPAZ, trésorière-adjointe,
- Mme Marie-Christine BOUVARD, secrétaire,
- Mme Marie-Claude AUQUIER et Mme Aimée CATIN, assesseurs.

L'association "Yoga Club de la Côte" affiliée au * Y.O.D (regroupant Ambérieu, Rillieux, Crépieux, Meximieux, Villebois,

Priay, Jujurieux) conçoit le Yoga comme une méditation ; il ne peut être une fin en soi ; il est compris et utilisé comme un outil au service de l'épanouissement de l'individu.

La pratique doit conduire à une dynamique d'évolution, un processus favorable à l'émergence de ce que nous pouvons nommer "Présence de l'Être".

Le Yoga regroupe différentes disciplines en fonction des besoins de chacun (gymnastique douce, relaxation, expression corporelle, taïchi...).

Une bibliothèque est mise à la disposition des membres du Y.O.D. Elle est constituée de différents types de livres concernant le développement de l'individu et des connaissances qui peuvent s'y rattacher (enseignement du Yoga, psychologie, sociologie).

"Appréhender l'existence dans notre réalité quotidienne, dans l'acceptation de ce qui est.

Pour aboutir à une authentique transformation, une voie spirituelle doit échapper à tout dogmatisme et passer nécessairement par l'approfondissement de la connaissance de soi."

Arnaud Desjardins

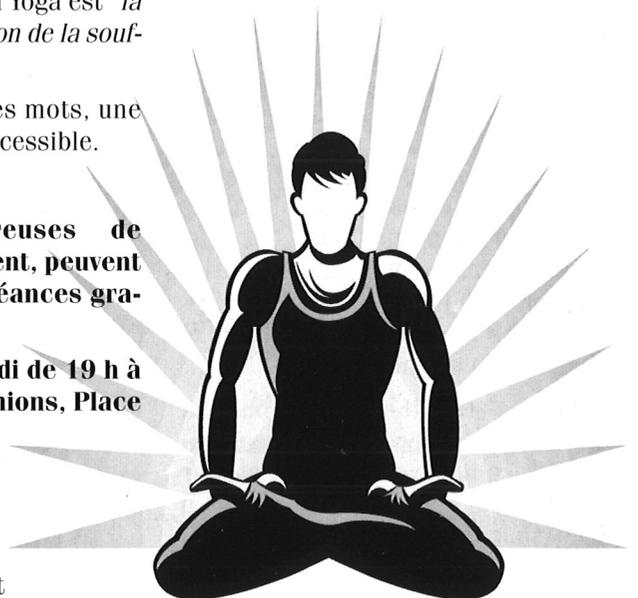
La finalité de la pratique du Yoga est "la libération, l'éveil, la cessation de la souffrance".

Derrière la relativité de ces mots, une réalité incontestable est accessible.

Les personnes désireuses de connaître cet enseignement, peuvent assister à une ou deux séances gratuites.

Les cours ont lieu le mardi de 19 h à 20 h 15, à la salle de réunions, Place Laurent Ferrand.

*Y.O.D : Yoga : union
Ouverture : Cœur
Discipline : respect





TITI ROCK MINET

Une fois de plus, "TITI ROCK MINET" s'est regroupé avec autant de succès que les autres années autour de Thierry GAY (Président), Isabelle BOUVARD (Vice-Présidente), Marie-Jo MICHELIN (Secrétaire), Delphine GUIFFRAY (Trésorière) et Christophe BOUTEILLE (Secrétaire adjoint) pour présenter et apprendre diverses danses dont notamment le Rock and Roll.

Cette activité rassemble une soixantaine d'adhérents sur deux groupes composés comme suit :

- le lundi soir à 20 h 30, apprentissage des premiers pas pour les débutants ;
- le mardi soir à 20 h 30, perfectionnement pour les personnes plus confirmées ayant pour la majorité participé aux premiers cours du lundi les années précédentes.

Tout au long de cette année de cours très sympathiques, le bureau organise différentes animations pour que les deux groupes se réunissent et puissent parler de leur passion (dégustation de bugnes, galette des rois, sortie au Macumba, bal et repas de fin d'année).

Cette association (Loi 1901, à but non lucratif), est dirigée par des organisateurs à titre bénévole qui offrent leur savoir-faire, avec beaucoup de plaisir, à tous les amoureux de la danse.

"Le TITI ROCK MINET"

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE V.T.T.

Le Championnat de France V.T.T. des élus s'est déroulé à Louroux-Bourbonnais au cœur de l'Allier.

Les concurrents d'une vingtaine de départements se sont livrés à une sympathique empoignade sportive.

Pascal MASMONDET représentant la Commune de Priay remporta une sixième place encourageante.

MARDI 11 SEPTEMBRE 2001

VTT

A LOUROUX-BOURBONNAIS

Les élus courent les chemins du bocage

Quand on partait de bon matin, quand on partait sur les chemins... à VTT. Les élus ont disputé leur championnat de France, dimanche, à Louroux-Bourbonnais, au cœur du bocage. Une compétition sympa et sans prétention.



Une petite grimpe dès le départ : rien de tel pour opérer une première sélection parmi les 52 concurrents.

MUTUELLE DES BORDS DE L'AIN



Mutuelle Bords de l'Ain
– Complémentaire Santé
– Epargne - Retraite
– Prévoyance

A Priay : Michèle COLLOMBIN - Le Grands Quarts
Tél. 04 74 35 66 56

L'EURO ET VOS PRESTATIONS FAMILIALES



■ La monnaie change, pas les prestations !

A partir de janvier 2002, les Prestations Familiales versées par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain le seront en euros.

Ce premier paiement en euros qui interviendra le 5 janvier 2002 correspond aux prestations du mois de décembre 2001.

Mais, rassurez-vous, car à part le changement de monnaie :

- Vos droits restent les mêmes, sauf si votre situation a changé.
- Les dates de versement de vos prestations restent identiques.

■ Des services permanents d'information

• Sur l'euro

Composez le numéro vert (appel gratuit) mis en place par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie :

0 800 012 002

• Sur vos droits aux Prestations Familiales

Différents services sont à votre disposition 24 h/24 :

- Allocaf 0 891 671 672 (0,23 € la minute)
- Minitel 3615 CAF (0,04 € la minute en heures creuses, et 0,13 € la minute en heures pleines)
- Internet www.caf.fr

ADMR, L'ASSOCIATION A DOMICILE



Pour en savoir plus sur nos services,
pour rejoindre nos équipes de bénévoles ou de salariés

CONTACTEZ-NOUS

- Association ADMR du secteur Ceyzériat
- Service aux familles
- Service aux personnes âgées
- Service aux handicapés adultes et enfants
- Téléalarme
- Repas chaud à domicile
- Aide aux particuliers employeurs

© ® : 04 74 25 00 99

Internet : <http://www.admr.org>

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES DE L'AIN (A.D.A.P.A.)



Des services à domicile pour la qualité de vie.

L'A.D.A.P.A., depuis 40 ans, propose des services d'aide à domicile s'adressant à tous, familles, personnes âgées, personnes malades, personnes handicapées :

- **Service d'aide à domicile**
- **Service d'employées de maison et de gardes à domicile**
- **Service intermédiaire : bricolage, du jardinage, des services ménagers.**

Pour plus d'informations ou pour une demande d'intervention :

Vous pouvez nous contacter, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h :

- soit par téléphone : **04 74 45 51 70**
- soit en vous rendant dans nos bureaux au **10, rue Pavé d'Amour à Bourg-en-Bresse.**

Un professionnel vous accueillera, vous proposera de se rendre à votre domicile pour évaluer avec vous vos besoins et vous orientera vers le service le plus adapté.

COMMENT NOURRIR LES OISEAUX EN HIVER ?

En cette période hivernale, le Centre Ornithologique Rhône-Alpes livre de judicieux conseils sur les aliments à donner aux oiseaux.

Association loi 1901, agréée pour la protection de la nature, le Centre Ornithologique Rhône-Alpes (C.O.R.A.) propose une nouvelle fois des conseils judicieux sur l'art et la manière de nourrir les oiseaux en hiver.

Choix de la nourriture : vous pouvez leur donner toutes sortes de graines, ainsi que tout corps gras non salé.

– Des graisses : graisses végétales ou animales (margarine) et saindoux.

– Des graines : brisures de riz pour moineaux et étourneaux ; mélange de petites graines pour pinson, accenteurs, troglodytes ; maïs cassé pour ramiers, tourterelles ; têtes de chardons secs, baies séchées de sorbier et de sureau, cerneaux de noix, noisettes... pour mésanges, sittelles ; fruits : pommes, poires... très appréciées par les merles, grives, étourneaux, pics épeiches...

Fabrication de blocs de saindoux : défigez le saindoux en le chauffant légèrement dans une casserole, puis ajoutez des graines variées, remuez...

Introduisez dans un moule (pot de yaourt, boîte plate de camembert) un fil de fer recourbé au bout. Versez-y le mélange. Laissez figer et retirez du moule. Vous pouvez également vous servir d'une pomme de pin qu'il vous suffit de tremper dans le mélange.

Quand nourrir les oiseaux ?

Vous devez nourrir les oiseaux pour les aider à passer l'hiver, non pour votre seul plaisir.

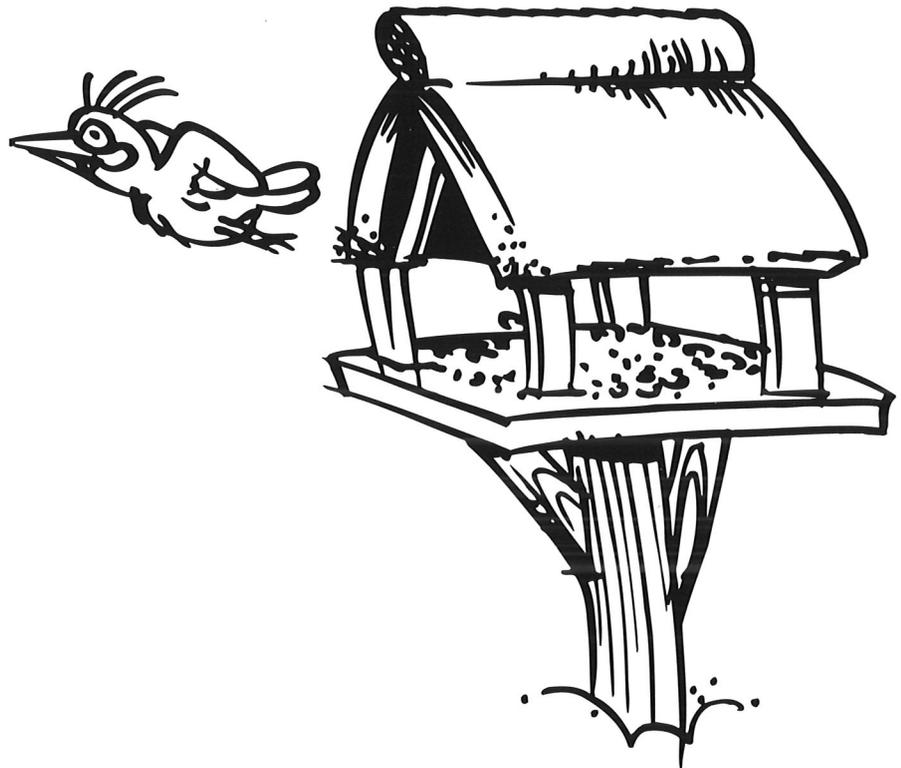
Commencez seulement aux grands froids (gel) à la tombée de la neige ou lors des pluies incessantes. Arrêtez dès le réchauffement de la terre. Il n'y a pas de règles précises, cela dépend des intempéries. Sachez qu'un nourrissage mal géré peut perturber le cycle de vie d'un oiseau, et que ce nourrissage hivernal ne doit pas être systématique quand il n'y a pas pénurie importante de nourriture.

afin de ne pas créer de dépendance et empêcher les oiseaux de jouer leur rôle de prédateurs (insectes).

Si vous avez peu de temps, nourrissez les oiseaux de préférence le matin de bonne heure ; ils ont épuisé leurs ressources pendant la nuit et ils ont besoin de se réchauffer.

Si en revanche vous en avez le loisir, nourrissez-les le matin et le soir avant la tombée de la nuit.

Ne mettez jamais la nourriture en trop grande quantité, les graines s'humidifieraient et ne seraient plus propres à la consommation.



DON DU SANG

Chaque année, de nombreux accidentés de la route sont sauvés grâce à une transfusion sanguine.

Chaque année, de nombreux malades sont sauvés grâce à une transfusion sanguine ou grâce à des médicaments fabriqués à partir du sang.

Chaque année, le besoin de sang augmente.

Vous aussi, sauvez une vie, participez à cet élan de solidarité en donnant votre sang.

Prochains dons du sang à Priay :

– mercredi 13 mars

– mercredi 5 juin

– mercredi 16 octobre 2002

NAISSANCES

- HUBERT Candice Véronique	2 février 2001
- FAMY Hortense Joséphine Jeanne Marie	25 février 2001
- DALLA SERRA Aurore Blanche Eliane	9 mars 2001
- CANTARINI Antoine Jean-Yves	17 mars 2001
- SUTTER Maxime Roland	16 avril 2001
- MOULIN Martha Garance	27 avril 2001
- BOISTIER Julie Patricia Nathalie	10 juin 2001
- DAVID Jordan Mickaël	30 juin 2001
- BOULANGER Titouan Alain Edmond	2 juillet 2001
- DEROBERT Marine Chloé	4 juillet 2001
- ROSE Candice	21 août 2001
- SEVE Eric Bertrand	22 août 2001
- GONNET Line Candra Eva	9 septembre 2001
- LAUNAY Océane	1 ^{er} octobre 2001
- KARAM Fabien Henri Jean	8 novembre 2001
- SOUZA MARANHÃO SILVA Lucas	14 novembre 2001
- GUILLERMIN Chloé Léa	21 novembre 2001
- TEYSSIER Bruno Denis	4 décembre 2001



N.B. : Certaines naissances ne figurent pas faute d'avoir reçu les notifications officielles.

MARIAGES

- DAVID Frédéric André et MARTIN Corinne Hélène	31 mars 2001
- GRICOURT Bertrand Alexandre et BERRIER Séverine	30 juin 2001
- PICARLE Pascal Gabriel et BOUVARD Nathalie	7 juillet 2001
- MICHAUD-GROS-BENOIT David Patrick et VANDEWALLE Frédérique Bernadette Jeannine	25 août 2001
- LACHANA Bernard et ROY Emmanuelle Marie Arnaud	15 septembre 2001
- VANEL Luc Jean Robert et PAUL Catherine	15 septembre 2001
- EMIN Guy Jean Daniel et ARPIN Christine Alice	29 septembre 2001
- LE PEN Laurent Eric Henri et TORRAS-CALLIS Stéphanie Suzanne	20 octobre 2001
- JACQUAND Pascal et FAVELLET Brigitte	29 décembre 2001



DECES

- DURAND Aimé François	8 janvier 2001
- CASANOVA Antoine Félix Sylvestre	28 janvier 2001
- PERRET Paul Léon Hugues	1 ^{er} mars 2001
- BOUCHARD Paule Veuve JACQUIN	13 mars 2001
- KILGALLON Christopher	15 mars 2001
- PERRIN Fernande Marie-Louise Veuve CONTION	25 mai 2001
- ZARDINI Marie-Louise Angèle Epouse FAYET	3 juillet 2001
- LAUPIE Côme Pharon	12 août 2001
- MARLIERE Maurice Albert Joseph	18 août 2001
- BELLATON Florentine Veuve CURT	28 août 2001
- VILLERET Robert Julien	15 décembre 2001

CALENDRIER DES FÊTES 2002

JANVIER

Vendredi 4 **Cérémonie des vœux de la Municipalité**
Dimanche 13 **Quine-loto**, Comité des Fêtes et du Fleurissement
Dimanche 20 **Cross Départemental d'entraînement**, Sapeurs-Pompiers

FEVRIER

Vendredi 1^{er} **Conférences Energies renouvelables**, Curieux de Nature
Dimanche 3 **Thé dansant**, Sou des Ecoles
Samedi 16 **Belote coincée de la Saint Valentin**, Gaule Priaysienne

MARS

Dimanche 3 **Banquet de l'Amicale des Retraités**
Samedi 16 **Vente de boudin**, Amicale Chasse
Samedi 16 **Soirée dansante**, Sou des Ecoles

AVRIL

Dimanche 21 **Folyphonie en concert**, Foyer Rural des Rives de l'Ain Villette /Ain
Samedi 27 **Repas dansant**, Football Club Priay

MAI

Samedi 4 **Bal des Années 60**, Titi Rock Minet
Mercredi 8 **Cérémonie commémorative de l'armistice 1945**
Jeudi 9 **Safari Truites**, Gaule Priaysienne
Dimanche 12 **Farfouille**, Foyer Rural des Rives de l'Ain, Tennis Club
Samedi 25 **Vente de Fleurs pour la Fête des Mères**, Sou des Ecoles
Samedi 25 **Tournoi Inter-Quartiers**, Football Club de Priay
Samedi 25 **Concours de Boules**, Coupe Marcel Deloy, Amicale Boules

JUIN

Dimanche 2 **Repas partagé 40 ans de l'Association**, Cantine Scolaire
Samedi 8 **Foot en Folie**, Football Club de Priay
Vendredi 21 **Fête de fin d'année**, Sou des Ecoles
Dimanche 23 **Farfouille**, Comité des Fêtes et du Fleurissement

JUILLET

Samedi 6 **Concours de Boules**, Coupe René Gandillet, Amicale Boules
Dimanche 7 **Vente de galettes à la crème**, Sapeurs-Pompiers
Samedi 13 **Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal gratuit**, Comité des Fêtes et du Fleurissement

AOÛT

Dimanche 4 **Concours de Boules**, Coupe des Commerçants, Amicale Boules
Samedi 10 **Concours de Boules**, Coupe Jaqui Rey, Amicale Boules
Jeudi 15 **Vogue, tournée des brioches**, Comité des Jeunes
Samedi 17 **Bal de la vogue**, Comité des Jeunes
Samedi 31 **5^{ème} Rassemblement de Bulet**

SEPTEMBRE

Dimanche 8 **Vente de galettes, oignons et fromage**, Jeunes Sapeurs-Pompiers

OCTOBRE

Samedi 26 **Soirée Halloween**, Football Club de Priay

NOVEMBRE

Lundi 11 **Cérémonie Commémorative de l'Armistice 1918**
Samedi 23 **Repas dansant**, Sou des Ecoles
Samedi 30 **Belote coincée**, Football Club de Priay

DECEMBRE

Samedi 7 **Jeu des Vitrines**, A.I.P
Samedi 21 **Vente d'huîtres**, Sou des Ecoles
Mardi 31 **Soirée 3^{ème} millénaire**, Gaule Priaysienne

Prairie débroussaillée en décembre 2000 derrière la plage du camping. Panneau d'information.

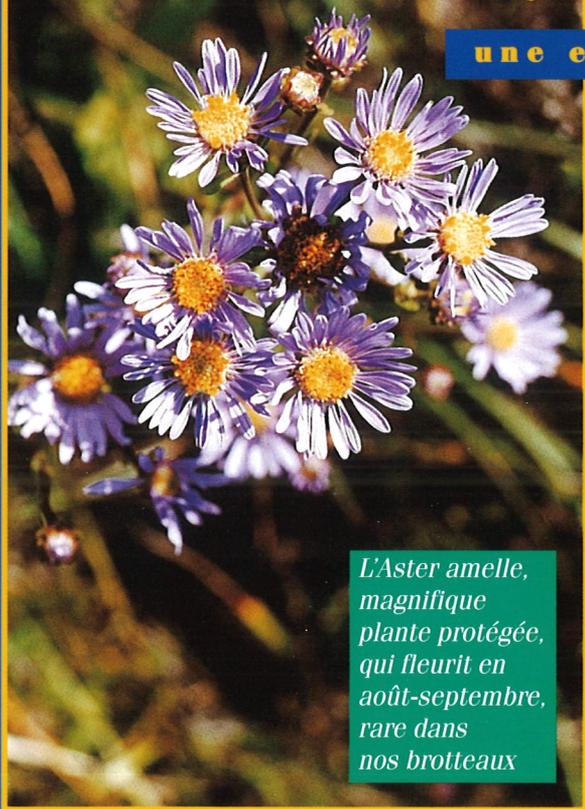
L'association Curieux de Nature
avec le soutien de la commune de Priay
a fauché et débroussaillé ce site
pour favoriser Orchidées et Papillons.
Merci de respecter ce jardin sauvage.



Vive et colorée,
la couleuvre verte et jaune,
présente à Priay, est, comme
toutes les couleuvres,
inoffensive et protégée.

Curieux de nature

une espèce à protéger en voie d'expansion



L'Aster amelle,
magnifique
plante protégée,
qui fleurit en
août-septembre,
rare dans
nos brotteaux

Le Curieux de nature est de tous âges, et se déplace en bandes de 15 à 30 individus. Il est généralement de bonne humeur, sauf quand il constate des atteintes à l'environnement.

Le Curieux de nature vit au rythme des saisons :

- En hiver, il peut construire et poser des nicherols ; c'est ainsi qu'on en répertorie 32 sur la commune, de tailles et de formes variées. La plupart ont été occupés par des mésanges, mais aussi des abeilles et des frelons... L'année qui vient devrait voir la population de ces chalets suspendus se diversifier, avec pourquoi pas, des chouettes, des huppés, des sittelles, des martinets et bien d'autres espèces encore. C'est aussi à cette saison que l'on peut exceptionnellement l'observer en salle, sa maigre fourrure naturelle (cependant variable selon les individus...) étant peu efficace contre le froid : il peut alors s'adonner à d'étranges activités, comme l'épluchage de pelotes de rejections de rapaces nocturnes pour déterminer leur régime alimentaire.

- Au printemps, l'explosion de la vie est une source inépuisable de découvertes. On a pu ainsi observer des Curieux de nature écouter le chant des chouettes et des hiboux le soir venu, ou mouler les empreintes de blaireau, de sanglier ou de chevreuil rencontrées au détour d'un chemin. Il est à noter cependant qu'à la différence de l'escargot, le Curieux de nature a tendance à rentrer dans sa coquille quand le temps est trop pluvieux.

- L'été voit la disparition des groupes de Curieux de nature. Certains prétendent qu'ils se métamorphoseraient en lézards ou en pigeons voyageurs. D'autres affirment qu'à cette saison, le Curieux de nature vit en solitaire ou en petits groupes, en poursuivant néanmoins sa quête...

- A l'automne, ils redeviennent grégaires et des sorties peuvent à nouveau être observées : balade dans la réserve naturelle du marais de Lavours avec son conservateur, matinée champignons et repas dégustation, visite d'un élevage laitier en agriculture biologique...

Enfin, un truc infailible pour savoir si vous avez à faire à un Curieux de nature, que rien ne distingue extérieurement d'un banal Homo sapiens : mettez-lui une bestiole pleine de pattes dans la main. Si au lieu d'un "Beurk, c'est quoi ce truc !", vous obtenez "Wouaou, tu l'as trouvée où ?", aucun doute c'en est un : vous pouvez même l'inviter à manger pour discuter de ce sujet passionnant.

L'association Curieux de Nature a pour objet la découverte et la sensibilisation à l'environnement. Des sorties sont organisées tous les mois environ, le dimanche matin hors vacances scolaires. L'observation, la manipulation et l'expérimentation sont privilégiées pour intéresser les jeunes... et les moins jeunes !

Pour tout renseignement : Fabrice Coq au 04 74 35 65 43

Nouveau !

L'association organise cet hiver des conférences, le soir, sur le thème de l'environnement. Sont programmées :

- diaporama de voyages naturalistes en Australie pour découvrir des paysages, une faune et une flore extraordinaires par M. et Mme Poumarat le 7 décembre 2001.

- les économies d'énergie domestique, présentées par l'association Hélianthe, spécialisée dans ce domaine dans le département de l'Ain, le 1^{er} février 2002.

Et peut-être d'autres encore : surveillez vos journaux et les affichettes chez vos commerçants pour ne pas manquer ces passionnants rendez-vous !

Combien de nicherols
construits et posés par
les petits Curieux ?





Avec l'aimable autorisation de MM. Marius Roche et François Perret